

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 16 DECEMBRE 2014

Convocation : 10/12/2014
Affichage compte rendu : 19/12/2014
Conseillers en exercice : 33

PRÉSIDENT : M. PASSI
SECRÉTAIRE : M. BENOUI

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. PASSI, maire, Mesdames CHARNAY, JANNOT, D'ANIELLO ROSA, adjointes, Messieurs KHOUATRA, BENOUI, SOULIER, adjoints, Mesdames FORNENGO, KAOUL, MRAD, TAIAR, STIENNE, THEVENET, FERNANDES RAMALHO, FAY, PERRIER, PALANDRE, conseillères municipales, Messieurs SEMARI, BAZIN, VERDU, COMBAZ, HAOUES, BOUTY, MELLIES, BURTIN, BOUDJELLABA, PELOSATO, conseillers municipaux.

ONT DONNE PROCURATION : Monsieur ROUTABOUL a donné procuration à monsieur PASSI ; Monsieur ALLALI a donné procuration à madame CHARNAY

Présents : 27 Absents : 4 procurations : 2

Monsieur le maire informe le conseil municipal de la démission de monsieur RENOARD à compter du 4 décembre, des démissions successives de monsieur Raynald Vienot et madame Josephine Siron, suivants de liste, à compter du 10 décembre.

Monsieur Burtin Christian, suivant de liste, est installé en tant que conseiller municipal.

Monsieur le maire fait approuver le compte-rendu du conseil municipal du 13 octobre 2014.

Le compte-rendu est approuvé par 25 VOIX POUR ET 4 ABSTENTIONS (PALANDRE, PELOSATO, BOUDJELLABA, PERRIER).

Arrivées de mesdames BRACCO, GASSA, BADIN et de messieurs ROUTABOUL et GAGNEUR.

Présents : 32 Absents : 0 procurations : 1

N° 1

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu l'exposé présenté par le maire sur les orientations présidant à la préparation du budget de l'exercice 2015 :

- PREND ACTE de la présentation des orientations budgétaires pour l'année 2015.

N° 2

OUVERTURE DE CREDITS D'INVESTISSEMENT SUR L'EXERCICE 2015

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES AVOIR DELIBERE PAR 27 VOIX POUR, 2 VOIX CONTRE (PALANDRE et PELOSATO) ET 4 ABSTENTIONS (MELLIES, BURTIN, FAY, FERNANDES-RAMALHO)

- AUTORISE monsieur le maire à engager, liquider et mandater les nouvelles dépenses d'investissement suivant la répartition proposée avant le vote du budget 2015.

N° 3

INDEMNITE DE CONSEIL ET D'ASSISTANCE AU RECEVEUR MUNICIPAL

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES AVOIR DELIBERE PAR 31 VOIX POUR ET 2 ABSTENTIONS (PALANDRE, PELOSATO) :

- DECIDE DE VERSER à taux plein à Madame Gueguen, receveur, au titre de l'année 2014 une indemnité dite « indemnité de conseil » d'un montant de 3448.50 euros
- DIT que les crédits sont prévus à l'article 6225 du budget.

N° 4

**CONVENTION DE PARTICIPATION FINANCIERE AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT
DE LA MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT DE GIVORS**

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE :

- AUTORISE monsieur le maire à signer les conventions de participation financière aux frais de fonctionnement de la MJD avec les différentes communes et le Tribunal de Grande Instance.

N° 5

CHAUFFAGE URBAIN DES VERNES - RAPPORT ANNUEL 2013

LE CONSEIL MUNICIPAL:

- PREND ACTE du rapport annuel 2013 du chauffage urbain des Vernes.

N° 6

DELEGATION DE SERVICE PUBLIC DU GAZ – RAPPORT D'ACTIVITE 2013

LE CONSEIL MUNICIPAL

- PREND ACTE du rapport 2013 du service public du gaz.

N° 7

**DELEGATION DE L'EXPLOITATION DES MARCHES PUBLICS
D'APPROVISIONNEMENT - RAPPORT D'ACTIVITE 2013**

LE CONSEIL MUNICIPAL

- PREND ACTE du rapport 2013 sur l'exploitation des marchés publics d'approvisionnement.

N° 8

**COMMUNAUTE URBAINE DE LYON –
RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE ET RAPPORT FINANCIER 2013**

LE CONSEIL MUNICIPAL

- PREND ACTE du rapport d'activité 2013 de la Communauté Urbaine de Lyon.

N° 9

GIVORS DEVELOPPEMENT - RAPPORT D'ACTIVITE 2013

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES AVOIR DELIBERE PAR 25 VOIX POUR, 6 VOIX CONTRE (MELLIES, BURTIN, FAY, FERNANDES-RAMALHO, PALANDRE, PELOSATO) ET 2 REFUS DE VOTE (PERRIER, BOUDJELLABA) :

- ADOPTE le rapport annuel d'activité de Givors Développement au titre de l'année 2013.

N° 10

PARC NATUREL REGIONAL DU PILAT - RAPPORT D'ACTIVITE 2013

LE CONSEIL MUNICIPAL

- PREND ACTE du rapport d'activité 2013 du Parc Naturel Régional du Pilat.

N° 11

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE GIVORS, LOIRE, ECHALAS POUR LE COLLEGE
DE BANS (SIGLE) - RAPPORT D'ACTIVITE 2013**

LE CONSEIL MUNICIPAL

- PREND ACTE du rapport d'activité 2013 du Syndicat Intercommunal de Givors, Loire, Echaldas pour le collège de Bans.

N° 12

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU GIER RHODANIEN (SIGR) -
RAPPORT D'ACTIVITE 2013**

LE CONSEIL MUNICIPAL

- PREND ACTE du rapport d'activité 2013 du Syndicat Intercommunal du Gier Rhodanien.

N° 13

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION
POUR LES VILLES (SITIV) - RAPPORT D'ACTIVITE 2013**

LE CONSEIL MUNICIPAL

- PREND ACTE du rapport d'activité 2013 du Syndicat Intercommunal des Technologies de l'Information pour les Villes.

N° 14

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LES VACANCES ET LES LOISIRS (S.I.Va.L.)
RAPPORT D'ACTIVITE 2013**

LE CONSEIL MUNICIPAL

- PREND ACTE du rapport d'activité 2013 du Syndicat Intercommunal pour les Vacances et les Loisirs.

N° 15

**SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE DU RHONE (SYDER) -
RAPPORT D'ACTIVITE 2013**

LE CONSEIL MUNICIPAL

- PREND ACTE du rapport d'activité 2013 du Syndicat Départemental d'Énergie du Rhône.

N° 16

**MODIFICATION DE LA ZONE REGLEMENTEE APPLICABLE
AU STATIONNEMENT CANAL**

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE :

- ADOPTE la modification de la zone réglementée applicable au stationnement Canal

N° 17

**CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE
APPROBATION DU PROGRAMME ET LANCEMENT DE LA PROCEDURE DE MAITRISE
D'OEUVRE**

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES AVOIR DELIBERE PAR 27 VOIX POUR ET 6 ABSTENTIONS (MELLIES, BURTIN, FAY, FERNANDES-RAMALHO, PALANDRE, PELOSATO)

- ENTERINE le programme de l'opération,
- AUTORISE monsieur le maire à lancer les procédures relatives à la maîtrise d'œuvre et aux études et diagnostics divers

N° 18

**NOMINATION DU JURY DE CONCOURS DE MAITRISE D'OEUVRE POUR LA
CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE**

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES AVOIR PROCEDURE AU VOTE :

- DESIGNER comme membres titulaires : KHOUATRA, SEMARI, STIENNE, GAGNEUR, MELLIES.
- DESIGNER comme membres suppléants : D'ANIELLO ROSA, BADIN, KAHOUL, VERDU, BURTIN.
- AUTORISE le maire à signer tous documents afférents à l'organisation de ce jury.

N° 19

MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE DE LA NOUVELLE COMPOSITION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRE.

Monsieur le maire informe que la délibération portant sur la cession de la parcelle cadastrée BD 107 est retirée. En effet, les potentiels acquéreurs pourraient revoir leur position.

N° 20

CONVENTION DE RETROCESSION D'UNE PARTIE DES PARCELLES (AK 165 et 243) POUR ENVIRON 1 470 M²

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES AVOIR DELIBERE PAR 29 VOIX POUR ET 4 ABSTENTIONS (MELLIES, BURTIN, FAY, FERNANDES-RAMALHO) :

- AUTORISE monsieur le maire à signer la convention de rétrocession du tènement à l'euro symbolique avec la SCI KRUGER ainsi que toute pièce et acte y référent et plus généralement faire le nécessaire à cette rétrocession.

N° 21

CONVENTION AVEC LE GRAND LYON – INSTRUCTION DES DEMANDES D'AUTORISATION DU DROIT DES SOLS

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES AVOIR DELIBERE PAR 27 VOIX POUR ET 6 CONTRE (MELLIES, BURTIN, FAY, FERNANDES-RAMALHO, PALANDRE, PELOSATO) :

- AUTORISE monsieur le maire à signer la convention avec la communauté urbaine de Lyon.

N° 22

CONVENTION DE GESTION DE LA HALTE FLUVIALE DE GIVORS

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES AVOIR DELIBERE PAR 29 VOIX POUR ET 4 ABSTENTIONS (MELLIES, BURTIN, FAY, FERNANDES-RAMALHO) :

- AUTORISE le maire à signer la convention

N° 23

CONVENTION DE SERVICE AVEC LA METROPOLE DE LYON – POLICE DE LA CIRCULATION

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES AVOIR DELIBERE PAR 29 VOIX POUR ET 4 VOIX CONTRE (MELLIES, BURTIN, FAY, FERNANDES-RAMALHO) :

- APPROUVE le principe d'instruction, de préparation, de suivi d'exécution des arrêtés de police de la circulation par les services de la commune pour le compte de la Métropole de Lyon et la convention relative aux modalités d'exercice de la police de la circulation.
- AUTORISE monsieur le Maire à signer ladite convention avec la communauté urbaine de Lyon, la Métropole de Lyon se substituant au 1^{er} janvier 2015 à la communauté urbaine dans l'exécution de la convention.

N° 24

REGIME INDEMNITAIRE

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES AVOIR DELIBERE PAR 24 VOIX POUR, 8 ABSTENTIONS (MELLIES, BURTIN, FAY, FERNANDES-RAMALHO, BOUDJELLABA, PERRIER, PALANDRE, PELOSATO) ET 1 REFUS DE VOTE (FORNENGO) :

- ADOPTE le régime indemnitaire tel que proposé dans la présente délibération
- DECIDE que ce régime indemnitaire sera applicable à compter du 1^{er} janvier 2015,
- DECIDE de l'abrogation, à compter du 31 décembre 2014, des délibérations du conseil municipal des 21 mai 2004, 4 octobre 2004, 24 mars 2005, 26 septembre 2005, 12

N° 25

**CONTRAT EDUCATIF LOCAL – CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT A LA
SCOLARITE – FINANCEMENT DES ACTIONS AU TITRE
DE LA PROGRAMMATION 2014-2015**

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES AVOIR DELIBERE PAR 29 VOIX POUR ET 4 ABSTENTIONS (MELLIES, BURTIN, FAY, FERNANDES-RAMALHO) :

- AUTORISE monsieur le maire à demander auprès de l'Etat le versement des subventions accordées susmentionnées au titre de la programmation CEL 2014-2015
- DIT que la subvention de 10 000 euros sera encaissée à la fonction 2552, article 74718.

N° 26

EMPLOIS SAISONNIERS ET TEMPORAIRES

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES AVOIR DELIBERE PAR 27 VOIX POUR, 2 VOIX CONTRE (PALANDRE, PELOSATO) ET 4 ABSTENTIONS (MELLIES, BURTIN, FAY, FERNANDES-RAMALHO) :

- APPROUVE la création des emplois saisonniers et temporaires nécessaires au recrutement d'agents non titulaires dans le cadre des accroissements temporaires d'activités pour l'année 2015,
- INSCRIT au budget de l'année 2015 les crédits autorisant la création de ces postes au chapitre budgétaire 012 correspondant, comptes de résultats 64 - 64131 (rémunérations du personnel non titulaire).

N° 27

TABLEAU DES EFFECTIFS-MODIFICATION

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES AVOIR DELIBERE PAR 27 VOIX POUR ET 6 ABSTENTIONS (MELLIES, BURTIN, FAY, FERNANDES-RAMALHO, PALANDRE, PELOSATO) :

- DECIDE la modification du tableau des effectifs telle qu'indiquée ci-dessus;
- DIT que les crédits sont inscrits au budget de la ville, chapitre 012.

N° 28

COMMUNICATIONS AU CONSEIL MUNICIPAL

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le maire apporte une réponse aux questions posées par madame PALANDRE et monsieur PELOSATO sur une tribune parue dans le Vivre à Givors, et par madame PERRIER et monsieur BOUDJELLABA sur la PPI 2015 du Grand Lyon.